

Assurances

LES POLICES D'ASSURANCE TROP FAIBLES

Quand un homme n'a pas une police d'assurance sur la vie d'un montant suffisamment élevé, n'est-ce pas souvent la faute de l'agent d'assurance? N'est-ce pas un fait qu'un homme aurait pu être induit à prendre une police plus forte, si l'agent le lui avait conseillé et avait insisté sur ce point? Les solliciteurs sont souvent si pressés d'obtenir un contrat quelconque qu'ils craignent de parler d'un montant plus élevé. Si quelqu'un est à blâmer de ce qu'un homme ne s'est pas assuré suffisamment, c'est l'agent. L'assuré ne prend généralement que le montant d'assurance qu'on lui conseille de prendre. Si l'agent n'élève pas le montant à inscrire sur la police, qui le fera? Quand donc un agent assure un homme, il doit veiller à ce que l'assuré n'ait pas plus tard l'occasion de le blâmer de lui avoir fait prendre une assurance trop faible.

CE QUE DOIT ETRE UNE ENTREVUE

Tout ce qu'un agent demande de 90 pour cent des gens qu'il sollicite, c'est une entrevue. Une entrevue ne consiste pas à rencontrer un homme dans la rue et à lui demander s'il a besoin d'assurance; elle ne consiste pas non plus à aller voir un homme dans son magasin, où il parle derrière le comptoir. Quand l'agent a parlé à ce marchand pendant dix ou quinze minutes et a réussi à l'intéresser, un client se présente, et le marchand, toujours prêt à soigner ses propres intérêts, accorde toute son attention à son client et revient auprès de l'agent en lui disant qu'il n'a pas besoin d'assurance. Dans ces conditions, les efforts de l'agent ont été faits en pure perte.

Une entrevue doit être fixée par rendez-vous dans un endroit où une interruption n'aura probablement pas lieu, et où l'homme sollicité pourra vous consacrer entièrement son attention pendant une demi-heure au moins. C'est le seul genre d'entrevue qui compte. Vous direz peut-être que ce n'est pas facile à obtenir, c'est une erreur. Un homme pourra vous dire qu'il n'a pas d'objection à vous parler, mais qu'il ne se soucie pas de disposer de votre temps et qu'il n'a pas besoin d'assurance. Vous lui répondez que votre temps lui appartient, qu'il peut en disposer à son gré, car il vous importe peu qu'il désire ou non s'assurer: vous voulez simplement lui montrer les polices de votre compagnie, de sorte que si plus tard il désire s'assurer, il sera au courant des contrats que vous pourrez lui offrir. En prenant rendez-vous avec un homme, vous ne vous attendez pas à ce que celui-ci vous dise: "Oui, je vous rencontrerai

n'importe quand et vous ferai ma demande d'assurance."

Le jour et l'heure de l'entrevue arrivés, vous montrez à votre homme une police (celle qui semble le mieux convenir à ses besoins) et non pas plusieurs polices, parce qu'il faut vous garder de mettre de la confusion dans son esprit. Vous expliquez donc de manière intelligente la police que vous offrez et vous donnez la raison pour laquelle il devrait s'assurer dès maintenant. Vous constatez alors que votre client est devenu un client certain et que vous n'avez plus qu'à lui envoyer le médecin-examineur pour terminer l'affaire.

NOUVELLES DECLARATIONS SOUS LA LOI LACOMBE

Semaine terminée le 4 mars 1911

Employés

Cholet, Arthur . . . Lacroix & Vézeau
Lacasse, Henri . . . Paré & Aubry
Legault, Alphonse . . . Emery Brossard
Legault, Henri . . . The National Breweries, Ltd.

Employeurs

Legault, Ephrem . . . Jos Legault
Maréchal, Louis . . . Cité de Montréal
Messier, Emery . . . Horace Chagnon
Phelan, William . . . M. L. Croke
Richer, Théophile . . . Camille Légaré
Rochon, Ovide . . . Moïse Rodrigue
Trudeau, Jules . . . V. E. Traversey

NOUVELLE GARE DU CHEMIN DE FER CANADIAN NORTHERN QUEBEC, A LA POINTE AUX TREMBLES Qué.

Pour la commodité du nombre croissant de ses clients de La Pointe aux Trembles, le chemin de Fer Canadian Northern Québec a fait construire une gare temporaire où s'arrêtent tous les trains allant dans l'est et dans l'ouest et, en conséquence, cette compagnie émet des billets d'abonnement à prix réduits, valables toute l'année.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1994e livraison (18 février 1911). — La Revanche d'Absalon, par Albert Cim. — L'Espionage, par le lieutenant-colonel L. Picard. — Moussa-ag-Amastane et les Touaregs, par Louis Rousselet. — Chirurgie et beauté, par Pierre de Mériel. — La petite Cosaque par Jules Borius. — Animaux bizarres: La Girafe, par P. Vincent.

Abonnements: France, Un an, 20 fr.— Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro, 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Téléphone Main 553.
ESINHART & EVANS
Agents principaux

**SCOTTISH UNION & NATIONAL
INSURANCE COMPANY
OF EDINBURGH**

**GERMAN AMERICAN
INSURANCE COMPANY,
NEW YORK**

et Courtiers Généraux d'Assurance.

Argent à prêter sur Biens Fonciers, aux taux courants les plus bas. Demande directe sollicitée.

BUREAU:
EDIFICE LAKE OF THE WOODS,
39 RUE ST-SACRÉMENT,
MONTREAL.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1o **PARCB QUB** Ses taux sont aussi avantages que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2o **PARCB QUB** Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3o **PARCB QUB** Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4o **PARCB QUB** La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5o **PARCB QUB** Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne-française et ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

London Guarantee & Accident Co. Limited.

BUREAU PRINCIPAL A

TORONTO.

D. W. ALEXANDER,

Gérant.

EMET des Contrats de Garantie de la probité des Gérants, Secrétaires, Trésoriers, Comptables, Caissiers, etc., et de tout Fonctionnaire manipulant de l'argent ou des marchandises.

THE LONDON AND LANCASHIRE LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED

Emet des Polices d'Assurance-Vie à des Taux Modérés sur Plans des plus Attrayants.

Pour renseignements, écrivez à

B. HALBROWN
Gérant Général au Canada

164 rue St-Jacques - MONTREAL